Ministère des Finances

2007-05180/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 28 juin 2007
2007-055

À compter d'aujourd'hui, le nouveau gouvernement du Canada verse aux provinces et aux territoires le financement servant à rétablir l'équilibre fiscal

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a confirmé que par suite de l'adoption du projet de loi C-52, on commencera à verser aujourd'hui 39 milliards de dollars de fonds supplémentaires sur sept ans aux provinces et aux territoires.

« Je suis fier du budget de 2007 et de notre ensemble de mesures touchant l'équilibre fiscal, qui représentent un moment décisif de notre histoire », a déclaré le ministre Flaherty. « Le nouveau gouvernement du Canada a réglé l'épineux problème de l'équilibre fiscal, et a présenté une solution juste et raisonnable, prévisible et fondée sur des principes. Les provinces et les territoires attendaient une telle réponse depuis des dizaines d'années. »

Le nouveau programme de péréquation renforcé prévoit le versement de plus de 12,7 milliards de dollars aux provinces bénéficiaires cette année. D'autre part, la nouvelle formule de financement des territoires renforcée prévoit le versement de 2,2 milliards aux trois territoires cette année.

À compter d'aujourd'hui, 2,4 milliards de dollars seront versés aux provinces et aux territoires par l'entremise de fiducies administrées par des tiers, soit :

- 1,519 milliard à la fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques, à l'appui de projets qui ciblent la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques;
- 612 millions à la fiducie pour les garanties de délai d'attente pour les patients, afin d'accélérer la mise en œuvre de ces garanties;
- 300 millions à la fiducie pour l'immunisation contre le VPH, pour l'achat de vaccins contre le virus du papillome humain servant à prévenir le cancer du col de l'utérus chez les filles et les femmes.

Le gouvernement transférera également 250 millions de dollars additionnels aux provinces et aux territoires en 2007-2008 pour la création de nouvelles places en garderie.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur le Plan d'équilibre fiscal du budget de 2007 en consultant le site Web du ministère des Finances.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.